

Entreprise

La SNCF coûte 17 milliards par an aux Français, est-ce si grave ?

Par Pauline Damour le 14.01.2022 à 15h30

🕒 Lecture 3 min.

ABONNÉS

DECRYPTAGE - La SNCF a coûté 17 milliards d'euros d'argent public aux Français en 2020, selon le site spécialisé dans les finances publiques, Fipeco. Comment s'explique une telle somme et est-ce vraiment démesuré ?



La SNCF a coûté 17 milliards d'euros d'argent public aux Français en 2020, selon le site spécialisé dans les finances publiques, Fipeco.

REGIS DUVIGNAU

Le 7 janvier, la note de François Ecalle, président du site Fipeco qui compile les notes d'analyse sur les finances publiques, a suscité un beau buzz médiatique. Normal, en faisant la somme de toutes les contributions versées principalement par l'Etat et les régions à la SNCF, l'ancien conseiller de la Cour des comptes calcule que l'argent public subventionne à hauteur de 13,5 milliards par an les coûts de fonctionnement et d'investissement de la compagnie publique, tandis que 3,2 milliards sont versés pour équilibrer le système de retraite des cheminots. "L'objectif n'est pas de voir si cela est justifié ou non, seulement de chiffrer le coût", précise François Ecalle. Certes, mais lancer un chiffre pareil donne l'impression que c'est énorme.

En 2018, Jean-Cyril Spinetta, sollicité par le gouvernement pour réfléchir à la refondation du système ferroviaire, avait réalisé un calcul similaire, aboutissant à un coût total de 13,7 milliards. Dans son rapport, l'ancien patron d'Air France-KLM rappelait toutefois que "dans tous les pays d'Europe, les niveaux de contributions publiques au transport ferroviaire sont supérieurs à 40%". Avec des différences par pays. Ainsi, le niveau de contribution des Français (ménages et entreprises) est supérieur à celui des Allemands, des Néerlandais, des Italiens et des Espagnols, mais pas à celui des Suisses ou des Belges.

Réseau vieillissant

En France, comment arrive-t-on à la somme de 16,7 milliards d'euros en 2020 ? En additionnant les contributions publiques à l'exploitation des TER et des Transiliens en Ile-de-France, les subventions d'exploitation de l'Etat, les subventions d'investissement de l'Etat et des régions et la subvention d'équilibre du régime des retraites des cheminots. "Un grand mélange", selon la SNCF. "Intégrer dans le même document le coût des Intercités avec le transport des militaires qui fait l'objet d'une convention avec le ministère des Armées qui paye les trois quarts du billet, n'est pas honnête, estime un cadre dirigeant. On oublie de dire également que le financement des trois quarts des coûts d'exploitation des TER par les collectivités publiques permet à leurs usagers de ne payer qu'un quart du coût dans le prix du billet et que cela permet à 4 millions de personnes de prendre les trains régionaux tous les jours, de transiter dans 3.000 gares..", poursuit-il.

Outre le fonctionnement, l'Etat et les Régions participent également au financement des investissements de la SNCF, pour les rames et le réseau. Or ce dernier est vieillissant. Avec un âge moyen de l'infrastructure de 29 ans en France, contre 15 ans en Allemagne, ce poste reste même largement sous-doté, selon la Fnaut, l'association française des usagers du rail.

De moins en moins d'actifs à la SNCF

Enfin, l'Etat verse une subvention d'équilibre au régime spécial de retraite des cheminots (pour un coût budgétaire de 3,2 milliards d'euros, contre 1 milliard en 2017). Cette somme grimpe d'année en année, car il y a de moins en moins d'actifs à la SNCF pour de plus en plus de retraités. Les cheminots étaient 254.000 en activité en 1980, et encore 207.000 en 1990, contre 136.000 en 2020.

Tout cela n'empêche pas la SNCF d'avoir encore des coûts trop élevés. Son patron Jean-Pierre Farandou ne cesse de promettre des efforts. Pas facile avec la crise sanitaire. En 2020, le groupe a affiché 3 milliards de perte et pourrait être à nouveau dans le rouge de 1,5 à 2 milliards en 2021.



SNCF

Challenges

L'économie de demain est l'affaire de tous

© Challenges - Les contenus, marques, ou logos du site challenges.fr sont soumis à la protection de la propriété intellectuelle.

Audience certifiée par

